

TAXE DE SÉJOUR – Chambres d'Hôtes DÉCLARATION D'HÉBERGEMENT

Etablie en application de l'Article R.2333-62 du CGCT

A compléter et à retourner à :

Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse 29 rue Méhul 08600 GIVET

ÉTABLIR UNE DÉCLARATION PAR BIEN

Je soussigné (e):
Demeurant:
Tel: Email:
Propriétaire d'une chambre d'hôte localisé à l'adresse suivante :
Le logement est-il labellisé ? non / oui → épis / clé(s) Date de labellisation :
Période de location : du
Capacité de la chambre : personnes
Renseignements complémentaires sur l'hébergement :
Le propriétaire :
☐ Déclare avoir confié la location de ce logement à l'agence :
Nom et contact :
 □ Déclare que ce logement sert uniquement de résidence secondaire □ Déclare louer ma résidence secondaire
 □ Déclare que ce logement constitue ma résidence principale □ Déclare louer ma résidence principale
☐ Déclare que ce logement a été vendu en date du
A M
Adresse
(vous pouvez cocher plusieurs cases)

Le Signature :